

# Un exercice d'équilibriste

Les dilemmes auxquels se heurtent les agents humanitaires dans l'application des Principes fondamentaux sont souvent décrits comme un véritable exercice d'équilibriste. Voici un exemple : une communauté appartenant à l'une des parties à un conflit vous interpelle en vous demandant pourquoi vous distribuez davantage de secours à l'autre partie. Vous répondez : « Parce que leurs besoins sont plus grands; le principe d'impartialité exige que nous aidions d'abord les plus vulnérables et que nous apportions une aide en fonction des besoins ». Vos interlocuteurs vous opposent alors : « Si vous ne nous fournissez pas des secours équivalents, nous ne vous considérerons plus comme neutres dans ce conflit et vous ne pourrez plus opérer sur notre territoire. » Que faire ?

## Neutralité

Une des possibilités de faire preuve de neutralité pourrait être de lancer davantage d'opérations dans la partie la moins touchée afin de préserver la confiance et l'accès à cette population. Cette manière de faire peut créer un conflit avec le principe d'impartialité, mais elle peut constituer une meilleure solution que de perdre l'accès à toutes les personnes dans le besoin du côté de l'une des parties au conflit.

## Impartialité

Dans ce scénario, un strict respect du principe d'impartialité entraînerait la perte de la confiance et de l'acceptation d'une des parties au conflit et la perte de l'accès à la population dans le besoin sur ce territoire. Cela pourrait aussi créer des problèmes de perception plus généraux risquant d'entraver des opérations d'assistance ultérieures.

Jusqu'où peut-on aller, cependant, dans le compromis sur ce principe essentiel ?

## Humanité

Votre réflexion sur les conséquences de vos actes et votre décision doivent se fonder sur le principe d'humanité, qui nous appelle à « prévenir et soulager les souffrances humaines où qu'elles surviennent ».

